

COMMUNIQUE
DE PRESSE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DE BRIGITTE ROYER ET DENIS DUCHAMP

CONSEILLERS DEPARTEMENTAUX DU CANTON DE SARRAS

COMMISSION PERMANENTE DU 2 DECEMBRE 2019

47 323 € pour le canton

13 subventions ont été attribuées par les élus de la Majorité départementale en faveur du canton de Sarras.

- **34 776 €** répartis au titre du Fonds de Solidarité 2019 en faveur des investissements des communes. Le Département a souhaité, cette année encore, maintenir son soutien aux investissements portés par les collectivités et accompagner ainsi les communes les plus défavorisées ou subissant des charges importantes en maintenant en 2019 ce Fonds en direction des collectivités.
- **9 039 €** pour l'EARL La Gladienne à Charnas au titre de l'aide aux projets de prévention des aléas climatiques et sanitaires pour les productions fruitières.
- **2 000 €** pour l'association Une Rive Un Rêve à Champagne au titre du règlement d'aide au développement en faveur de l'Afrique.
- **752 €** pour la mairie d'Arras sur Rhône au titre du soutien à la restauration et à l'entretien des monuments historiques.
- **500 €** pour le comité des fêtes de Felines au titre du Fonds d'encouragement aux initiatives locales.
- **256 €** pour un habitant de Sarras au titre des échanges amiables de parcelles à vocation agricole.